

La séance est ouverte à 14 heures 45.

Stéphane ROSSO - Si vous le voulez bien, on va débiter le groupe de travail n°4...

Julie MARTY - Excusez-moi, mais vous nous faites déménager une heure et demie avant.

Stéphane ROSSO - La raison de ce déménagement est simple. Pour que ce groupe de travail puisse se tenir dans de bonnes conditions, c'est-à-dire pour conserver une ambiance de travail et avoir des échanges profitables, il est nécessaire que nous ne soyons pas trop nombreux, qu'il soit possible de s'exprimer. Des réunions publiques se tiendront la semaine prochaine.

A partir de là, je vous propose de commencer la réunion. On va vous expliquer le sommaire. L'objectif de cette réunion est de conclure sur les éléments que nous vous avons présentés la dernière fois, d'avancer dessus, de continuer nos échanges et d'apporter des éléments de réponse à vos questions. Nous ferons remonter tous ces éléments au Comité territorial qui se tiendra le 6 décembre. Des réunions publiques plénières sont prévues la semaine prochaine pour l'expression citoyenne élargie.

Diane JULIEN - Bonjour à tous. Marion Picquet va vous présenter la synthèse de ce que nous avons compris de nos échanges lors du dernier groupe de travail il y a quinze jours. Nous allons également vous expliquer l'analyse multi-critères, qui est un outil qui aide à la compréhension des fuseaux. L'idée est effectivement d'avoir vos avis concernant ces fuseaux pour pouvoir faire une synthèse et un retour exhaustif de ce que vous pensez des fuseaux sur le territoire Pays d'Aubagne/Sainte-Baume.

Nous avons toujours quelqu'un qui enregistre les verbatims. La configuration des lieux est un peu compliquée pour lui. Nous allons bien évidemment faire un petit tour de table pour que chacun se présente. Si vous pouviez vous présenter au moment de vos réactions et au moment des échanges, je vous en remercie par avance. Cela lui faciliterait la tâche pour une restitution claire des verbatims. Je vous propose de commencer le tour de table, si vous avez la gentillesse de vous présenter.

Julie MARTY - Pourquoi ne laissez-vous pas entrer les personnes qui sont venues ? Je veux des réponses maintenant !

Stéphane ROSSO - Je vous l'ai expliqué avant : pour que la réunion puisse se dérouler dans de bonnes conditions...

Julie MARTY - Avez-vous peur des gens ?

Stéphane ROSSO - Madame, vous me posez une question, laissez-moi vous répondre !

Julie MARTY - Estimez-vous que nous sommes des sauvages ? Certains se sont déplacés depuis Hyères pour pouvoir assister au débat. Si vous croyez que je vais vous laisser parler, vous vous trompez ! Vous vous trompez ! Allez-vous me mettre dehors ?

Stéphane ROSSO - Si vous comptez nous interrompre et faire en sorte que ce groupe de travail ne puisse pas se tenir, je demande à l'assemblée si nous tenons ou non la séance de travail. Si vous ne voulez pas, nous arrêtons. Cela ne vous empêche pas de vous exprimer, dans le respect du temps de parole de chacun. Vous avez la parole...

Julie MARTY - Tous les journalistes sont prévenus. Si vous touchez une femme enceinte pour me faire sortir, je vous fais un procès...

Stéphane ROSSO - S'il vous plaît, Monsieur Rampal veut s'exprimer. Clairement, si c'est pour faire un groupe de travail dans ces conditions, je lève la séance. Je vais donner la parole à Monsieur Rampal. Si on reste dans cette ambiance de travail, je ne pourrai pas faire la présentation, on ne pourra pas avoir d'échanges constructifs, auquel cas j'en prendrai acte et j'interromprai la séance de travail. Monsieur Rampal, je vous laisse la parole...

Gérard RAMPAL - Je suis maire-adjoint de la ville d'Aubagne. C'est vrai que cette réunion devait se tenir dans le centre des congrès de la Ville d'Aubagne. Elle aurait été tenue en toute sécurité. Nous n'avons pas besoin d'être à la Préfecture pour être en sécurité. Il faut que les gens s'expriment librement. Je regrette d'avoir fait ce changement de lieu en si peu de temps parce que vous avez eu des craintes que cette réunion ne puisse pas se tenir pas convenablement. Pour moi, que les citoyens aient le droit de dire ce qu'ils pensent, ce n'est pas cela qui fera en sorte que la réunion se tienne bien ou mal. Aujourd'hui, les concitoyens présents qui ont pu entrer veulent s'exprimer et il me semble qu'il faut les laisser s'exprimer. Le territoire qui est massacré, c'est le nôtre ! Il y en a marre, depuis les réunions de concertation que l'on attend depuis le temps, d'entendre dire que le tunnel sera dur à creuser. Les zones d'inondation sont à 10 kilomètres. Le territoire massacré, ce sont des villes ! Je ne comprends pas que vous ne teniez pas compte des élus du territoire concerné, de l'est du département, en particulier la ville d'Aubagne, la ville de Gémenos, la ville de Cuges-les-Pins, la ville de Carnoux, Roquefort-la-Bédoule et Ceyreste. Jamais, si ce n'est devant le Préfet, on n'a pu s'exprimer officiellement. Je soutiendrai les gens du collectif Tout Aubagne contre la LGV même si cette réunion ne peut pas se tenir.

Stéphane ROSSO - Je vous propose de donner votre avis lors du tour de table.

Julie MARTY - Pourquoi les gens qui sont concernés et qui sont en bas ne peuvent-ils pas entrer ?

Stéphane ROSSO - Si vous comptez nous couper la parole de 14 heures à 18 heures, encore une fois, je serai contraint de prendre la décision de dire que le groupe de travail ne peut pas se tenir.

Julie MARTY - Et pourquoi pas ? Nous avons l'impression que vous avez peur des gens !

Stéphane ROSSO - Je vous propose de commencer le tour de table et de vous exprimer à cette occasion.

Frédérique FIGUEROA - Je représente la Direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône.

Xavier MOIROUX - Je représente l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise.

René PREA - Je suis habitant d'Aubagne.

Michelle PREA - Je suis habitante d'Aubagne.

Pierre-Yves BEAULIEU - Je représente les carrières Bronzo.

David ESCALIER - Pourriez-vous dire si oui ou non vous approuvez la tenue de cette réunion ? Merci.

Julie MARTY - *Protestations de Madame MARTY depuis la salle*

Jean-Baptiste DAVID - Je représente la CCI Marseille Provence. Je serais ravi que cette réunion puisse se tenir dans de bonnes conditions !

Jean-Marc ALBERT - Je représente le Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Julie MARTY - Qu'est-ce que vous croyez ? Ca va passer dans leur jardin ! (*intervention partiellement couverte par des échanges verbaux vifs*)

Vincent TOUZE - Je représente la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, dont le territoire est extrêmement concerné par le projet, et même principalement concerné, quelle que soit l'hypothèse.

Un intervenant (Christian) - Je représente le syndicat agricole de Cuges-les-Pins. Je comprends tout à fait le politique d'Aubagne. Il est sûr qu'il y a un problème d'information. La seule chose que je n'ai pas comprise, c'est d'avoir diffusé les trois ou quatre fuseaux concernés qui traversent les terres agricoles. Je trouve que c'est dommageable.



Henri de MATOS - Je représente l'ADEBVH. Notre association est contre tous les tracés dans la vallée de l'Huveaune. Nous comprenons que nous ayons besoin, pour le TER, d'une traversée souterraine de Marseille, mais tous les autres tracés de la LGV, nous n'en avons aucunement besoin. Trois maires ont décidé pour la population. Que ces trois maires fassent un référendum. Quoique dans la Sarkozie actuelle, nous savons ce qu'ils en font, des avis. Nous sommes totalement opposés à la LGV du sud. La concertation, pour ma part, c'est que de fuseau en fuseau, en définitive, RFF arrive au fuseau où il souhaite amener les débats et non pas à celui qui pourrait le moins toucher les terres en surface. On pourrait partir de Marseille à Toulon en souterrain mais vous ne voulez pas le faire !

Gérard RAMPAL - Je suis adjoint au maire de la ville d'Aubagne, en charge de l'aménagement du territoire. Vous avez compris notre position. Je tiens à ce que cette réunion puisse se dérouler convenablement, en laissant entrer toutes les personnes qui veulent bien débattre avec nous. La concertation, c'est cela. Les réunions publiques, je regrette, mais nous ne pouvons pas débattre. Si personnellement j'ai pu m'exprimer, ce n'est pas la majorité des participants qui le peuvent pendant une réunion publique.

Je ne suis pas contre la tenue de la réunion. D'abord, la Communauté urbaine est satisfaite de la ligne à grande vitesse. Comme je l'ai dit tout à l'heure, Gémenos, Ceyreste, Carnoux et Roquefort-la-Bédoule, qui sont membres de la Communauté urbaine, ne sont pas de cet avis. Je n'ai jamais entendu dire, même pas cette semaine dans la réunion qui s'est tenue à la Penne-sur-Huveaune - qui s'est bien tenue - le représentant de la Communauté urbaine de la ville de Marseille défendre la LGV telle qu'elle était présentée.

Quant au représentant de la CCI, je sais que vous savez que vers Aubagne, des commerces et des industries vont disparaître « grâce » à cette ligne à grande vitesse.

Le Président du Conseil général avait accepté la ligne des métropoles parce qu'il pensait que cela ne défigurerait pas le paysage et qu'il n'y aurait pas d'expropriations de masse.

Pour que cette réunion se tienne, je souhaite que tout le monde puisse entrer dans la salle et débattre avec nous.

Stéphane ROSSO - L'objectif étant d'avancer dans les analyses, si nous pouvions, Messieurs les représentants des communes et des organismes, éviter un jeu de ping-pong... Nous aurons tout loisir de débattre dans les réunions publiques. Je vous rappelle aussi, à tous, que vous avez la possibilité de nous laisser des avis *via* le registre qui est à l'entrée, *via* le site internet, *via* des enveloppes T. Il y a un tas de moyens aujourd'hui de proposer son avis. L'objectif des groupes de travail tels qu'ils ont été définis dès le début, c'était bien d'arriver à présenter un niveau d'analyse et à avoir des organismes représentatifs de ce qui se passe pour le faire. En ce sens, j'estime que la délocalisation était rendue nécessaire par le fait qu'un trop grand nombre de personnes pouvait troubler la réunion de travail. Maintenant, ce que je souhaite, c'est que l'on se présente.

Julie MARTY - *Protestations de Madame MARTY depuis la salle*

Stéphane ROSSO - Madame Marty, vous allez juste gagner un truc. Cela va décevoir la majorité des personnes qui sont ici, mais si l'on ne peut pas travailler, je vous propose de lever la séance du groupe de travail, Mesdames et Messieurs. Nous prenons acte...

Gérard RAMPAL - Laissez entrer les gens qui veulent débattre avec nous !

Stéphane ROSSO - Monsieur Rampal, je viens de vous expliquer que toutes ces personnes avaient la possibilité de s'exprimer *via* le site internet, le courrier et les réunions publiques. Le groupe de travail se tient conformément à la charte de concertation qui a été validée par les élus, les associations et les associations des élus. Je suis désolé. Je suis également désolé du fait que cette séance ne puisse pas se tenir. Si vous voulez vous exprimer, vous pourrez le faire, mais nous ne pourrons pas tenir la séance de travail. Je prends acte de la position de Tout Aubagne contre la LGV afin que cette séance ne se tienne pas dans des conditions correctes.

René CHAIX - Si vous le permettez, j'aimerais faire une déclaration.

Une intervenante - Ce serait bien de tenir le tour de table. On demande que le tour de table se finisse ! Merci, Monsieur Chaix.

Julie MARTY - *Protestations de Madame MARTY depuis la salle*

Stéphane ROSSO - Du coup, je demande la levée de la séance immédiatement, sans tour de table. Je suis désolé.

La séance est levée à 15 heures 05.



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

LGV

PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Groupe de travail Aubagne Sainte Baume
Verbatim de la réunion du 25 novembre 2011

Document rédigé avec le concours de la société Ubiquis
Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com

RESEAU FERRE DE FRANCE

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mission LGV PACA

Les Docks - Atrium 10.5

10 Place de la Joliette - BP 85404

13567 MARSEILLE CEDEX 02